



PROJET DE RESILIENCE AUX INONDATIONS URBAINES EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO « PRIUR »

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERETS
(SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

RECRUTEMENT D'UN EXPERT ENVIRONNEMENTALISTE POUR L'UNITE PROVINCIALE
D'EXECUTION DU PROJET DANS LA VILLE DE KALEMIE / PROVINCE DU
TANGANYIKA.

N° AVIS	: 045/MITP/CI/PRIUR/2025
Référence de l'accord de financement	: IDA- D78030
N° d'Identification du Projet	: P508410
Référence dans PPM	: ZR-CI-513890-CS-INDV
Secteur	: Développement urbain
Date de publication	: 11 NOV 2025

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêts fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié à partir du 19 août 2025, sur les sites web de la Banque Mondiale, de l'UNBD, de l'ARMP, de Media Congo et de la Cellule Infrastructures et dans le journal Le Potentiel

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un appui de l'Association Internationale de Développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale de 200 millions de Dollars américains pour financer le Projet de Résilience aux Inondations Urbaines en République Démocratique du Congo, PRIUR en sigle.

L'objectif de Développement du Projet est de renforcer les capacités de gestion des risques liés au climat et des risques de catastrophes en République Démocratique du Congo et de réduire les risques d'inondation dans les villes sélectionnées. Dans un premier temps, les villes sélectionnées sont Kinshasa et Kalemie ; et quand les conditions sécuritaires à l'Est du pays seront réunies, le Projet pourra s'étendre aux villes de Bukavu et d'Uvira.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit Projet, il est prévu le recrutement d'un Expert Environnementaliste pour l'Unité Provinciale d'Exécution du Projet dans la Ville de Kalemie / Province de Tanganyika, qui sera chargé de coordonner et de suivre la mise en œuvre de toutes les activités relatives aux questions environnementales et participera à la mise en œuvre des normes environnementales et sociales applicable au Projet dans sa zone d'affectation.

Placé sous l'autorité du Chef de Projet et la supervision directe du Chef de l'Unité Provinciale d'Exécution du Projet, basé à Kalemie, et en étroite collaboration avec les Experts en Sauvegarde Environnementale, en Développement Social et en VBG basés à l'UGP (Cellule Infrastructures), l'Expert Environnementaliste pour l'Unité Provinciale d'Exécution du Projet dans la Ville de Kalemie / Province de Tanganyika aura pour missions, entre autres :

- (1) Au niveau de la préparation des activités/sous-projets
 - Participer à l'élaboration et la mise à jour du volet environnemental des Plans de Travail et Budget Annuel (PTBA) et du Plan de Passation des Marches (PPM) en définissant les besoins en études, formations et toute autre activité relevant de son domaine au niveau provincial et veiller à leur réalisation ;

- Assurer, le cas échéant, le filtrage (screening) environnemental et social de chaque activité/sous-projet en déterminant la nature et l'ampleur des problèmes et au besoin, la portée des évaluations environnementales et sociales ;

(2) Au niveau de l'exécution des sous-projets

- Assurer la supervision (y compris la participation sur le terrain en vue de s'en approprier) de la préparation et/ou de l'actualisation des documents de sauvegardes environnementales par des consultants recrutés dans le cadre du Projet, et en assurer la mise à jour, le cas échéant ;
- Contribuer au suivi et à la validation des documents de sauvegardes environnementales préparés dans le cadre du Projet, conformément à la législation nationale et au Nouveau CES de la Banque mondiale ;

Les Termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures www.celluleinfra.org sous l'onglet : « Appel d'offres ».

La date indicative pour le démarrage des prestations est fixée au mois de Janvier 2026. Le Consultant signera un contrat de douze (12) mois, renouvelable sur la base d'une évaluation de ses performances annuelles jugées satisfaisantes. Le bureau de travail sera implanté dans la Ville de Kalemie, Province du Tanganyika. Le Consultant pourra effectuer des missions probables à Kinshasa.

Pour répondre aux exigences de la mission, le candidat recherché devra :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en Sciences de l'Environnement, Biologie, Ecologie, ou toute autre discipline équivalente ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience professionnelle ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expertise dans la préparation et/ou le suivi ainsi que la mise en œuvre des documents de sauvegarde environnementale, y compris les Études d'impact environnemental et social (EIES), dans le cadre de l'exécution des projets de développement financés par des bailleurs internationaux, particulièrement la Banque mondiale ;
- Avoir exécuté au moins une (1) mission similaire au cours des cinq (5) dernières années ;
- Avoir au moins deux (2) expériences professionnelles dans l'élaboration d'une EIES et la mise en œuvre d'un PGES au cours des cinq (5) dernières années ;
- Expérience dans les processus d'obtention de licences ou permis environnementaux pour des projets dans le secteur public ou privé ;
- Préférence pour l'expérience dans le suivi des contrats de travaux dans le respect des mesures de gestion ou de mitigation environnementale dans le secteur public ou privé ;
- Expérience dans l'identification et la gestion des risques de santé et de sécurité au travail – SST ;
- Avoir une formation en des lois et règlements de la RDC en matière de sauvegarde environnementale ;
- Préférence aux candidats qui 1) aient déjà travaillé dans l'implémentation des NES de la Banque mondiale ou 2) aient approuvé la formation de la Banque mondiale en le CES.
<https://projects.banquemonddiale.org/fr/projects-operations/environmental-and-social-framework/brief/esf-training>.

Autres exigences du poste :

- Avoir une bonne connaissance des outils standards informatiques (Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir la capacité de travailler de façon autonome ;

- Avoir des aptitudes de communication et une capacité d'exploitation de documents ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs.

La Cellule Infrastructures invite les Candidats admissibles et intéressés, Consultants Individuels, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidats potentiels doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (un CV détaillé indiquant l'exécution des prestations analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires, une lettre de motivation - 2 pages maximum - expliquant les motivations profondes d'intérêts pour la mission, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes et similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la sélection, etc.).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en février 2025 (Règlement de Passation des Marchés relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt) sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné suivant la méthode de « Sélection de Consultants Individuels », telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés susmentionné. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous de la Cellule Infrastructures, chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales ou à son adresse électronique recrutement.ci@celluleinfra.org

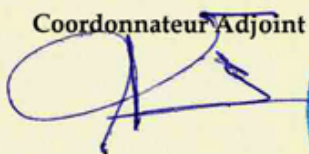
Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 27 novembre 2025 à 14h00' heures locales (TU+1) et porter clairement la mention : AMI n° 045/MITP/CI/PRIUR/2025- « Recrutement d'un Expert Environnementaliste pour l'Unité Provinciale d'Exécution du Projet dans la Ville de Kalemie / Province de Tanganyika ».

Cellule Infrastructures
70A, Avenue Roi Baudouin
Kinshasa/Gombe
République Démocratique du Congo
Téléphone : (+243)81.037.64.94, (+243).993.152.226.
E-mail : recrutement.ci@celluleinfra.org
Site web : www.celluleinfra.org

Pour le Coordonnateur en mission,

Victor RUTALIRA CIZUNGU

Coordonnateur Adjoint




70A, Avenue Roi Baudouin, Kinshasa/Gombe
www.celluleinfra.org – info@celluleinfra.org
Tél. +243 (0) 986 411 225

[Retour à la liste](#)